



CERTIFICAT DU RÉSULTAT DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Je, **Sarah Channell**, Greffière-trésorière de la **Municipalité du Canton de Gore**, certifie que :

Pour la résolution concernant le **Projet de PPCMOI concernant la construction d'une allée d'accès et d'une aire de stationnement sur le lot 5 081 112 situé sur la rue Hazlett-Hicks, dans la Zone VI-10**, la municipalité a reçu **0** demande pour soumettre la résolution aux personnes habiles à voter de la part des personnes intéressées de la zone VI-10 et des zones contiguës VI-9, RU-10 et RU-15.

Les résultats seront déposés au conseil de la municipalité lors de la séance extraordinaire du 29 juin 2026.


Sarah Channell
Greffière-trésorière

2026-06-11
Date

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sarah Channell, Greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Gore, atteste sous mon serment d'office, avoir affiché le certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité le 10 juin 2026.

En foi de quoi j'ai signé à Gore, ce 11^e jour de juin 2026



Sarah Channell
Greffière-trésorière